

Informations de base	
2015/2823(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Critères permettant d'établir le niveau des corrections financières et d'appliquer des corrections financières forfaitaires Complétant 2011/0380(COD) Subject 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
21/08/2015	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
25/08/2015	Publication du document de base non-législatif	C(2015)04833	
07/09/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		